



Note structurée – Emission

Société Générale (FR)

EURO STOXX Select
Dividend 30 Annual
Restrike Note



Sommaire

<i>Introduction</i>	5
Public cible	5
Nature de l'investissement	5
Objectif d'investissement	5
<i>L'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return)</i>	6
Présentation de l'indice	7
<i>Evolution et composition de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return)</i>	8
Evolution de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) sur les 5 dernières années	8
Zoom sur la performance et la volatilité de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return)	8
Composition actuelle de l'indice	9
<i>Description du mécanisme</i>	11
Scénarios de performance	12
Illustrations fictives	12
Focus sur le mécanisme de performances annuelles ajustées	12
<i>Principaux risques de Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note</i>	13
Documentation juridique	13
Risque de crédit	13
Risque de fluctuation du prix	13
Risque de liquidité	14
Risque lié à l'indice	14
Risque de remboursement anticipé	14
<i>Principales caractéristiques financières</i>	16
<i>Avis important</i>	18

Introduction

- Note structurée d'une durée de 10 ans.
- Performance liée à celle de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return)¹. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes éventuellement détachés par les actions composant l'indice.
- Chaque année, la performance annuelle de l'indice est retenue avec un minimum de -6% et un maximum de +6% (« performance annuelle ajustée »). La performance annuelle est définie comme la performance de l'indice pour l'année écoulée (i.e. Annual Restrike). Il y aura donc 10 performances annuelles ajustées.
- A l'échéance, vous aurez droit au remboursement de 100% de votre capital initial (hors frais² et taxes et sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale) ET à une plus-value brute³ unique équivalente à la somme des 10 performances annuelles ajustées (cette plus-value étant égale au minimum à 4%).
- Vous avez droit au remboursement de 100% de votre capital initial et à cette plus-value minimum de 4%³ sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale.
- Emetteur : Société Générale [Moody's : A2 (perspective stable), S&P : A (perspective stable), Fitch : A+ (perspective stable)]⁴.

Public cible

Cette note structurée complexe est réservée aux clients de la Banque Nagelmackers S.A. (FSMA 025573 A).

Ces clients doivent également posséder suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note.

Nature de l'investissement

Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike note est une note structurée émise par Société Générale.

En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'Emetteur qui s'engage à (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale) :

- vous rembourser à l'échéance 100% du capital investi (hors frais² et taxes) ;
- vous faire bénéficier d'une plus-value brute³ unique liée aux performances annuelles de l'indice, avec un minimum de 4% (cf. page 11).

Objectif d'investissement

Cette note s'adresse aux investisseurs qui envisagent une hausse des marchés actions de 11 pays de la zone Euro au travers de l'évolution de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return), dans la limite de 6% par an.

¹ Voir description en page 7.

² Frais d'entrée de 2,50% maximum.

³ Plus-value brute soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

⁴ Ratings au 21/03/2018. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites: https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings, https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004 et <https://www.fitchratings.com/site/definitions>.



L'indice EURO STOXX® Select
Dividend 30 (Price Return)

Présentation de l'indice

Pour un investissement diversifié et potentiellement performant à long terme, l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return) s'expose à une sélection de 30 sociétés affichant les rendements historiques du dividende* les plus élevés** au sein de 11 pays de la zone Euro. STOXX est une société spécialisée dans la création et le calcul d'indices.

L'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (dividendes non réinvestis) est constitué des 30 sociétés affichant les rendements historiques du dividende les plus élevés parmi les entreprises de 11 pays de la zone Euro : Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Espagne.

L'indice retient les actions :

- Présentant un taux de croissance du dividende non négatif durant les 5 dernières années ;
- Ayant distribué au moins 4 dividendes annuels durant les 5 dernières années ;
- Présentant un ratio de distribution (ce ratio correspondant à la part des bénéfices utilisée pour le paiement du dividende) non négatif et inférieur ou égal à 60% ;
- Présentant un volume d'échange quotidien moyen d'au moins 11 111 111,11 € sur les 3 derniers mois.

Il sélectionne ensuite les 30 actions affichant les rendements historiques du dividende les plus élevés.

Au sein de l'indice, les actions sont pondérées en fonction de ce rendement : plus le rendement est élevé, plus le poids au sein de l'indice est important (dans la limite de 15% par action).

L'indice est calculé **dividendes non réinvestis** et **sa composition est revue tous les ans (en mars)**.

L'évolution, la composition et les règles de cet indice systématique sont disponibles sur le site de STOXX : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=sd3e>.

Définition d'un indice Price Return :

L'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 est un indice de type Price Return. Ceci signifie que les dividendes éventuellement distribués par les actions le composant ne sont pas réinvestis dans l'indice et qu'ils n'ont pas d'influence sur sa performance.

Définition d'un indice systématique :

L'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 est un indice systématique. Ceci signifie qu'il utilise une méthodologie systématique de sélection de ses composants par opposition à une gestion discrétionnaire faisant appel à l'intervention d'un gérant.

* Le rendement du dividende correspond au rapport entre le montant de dividendes versés et le cours de l'action.

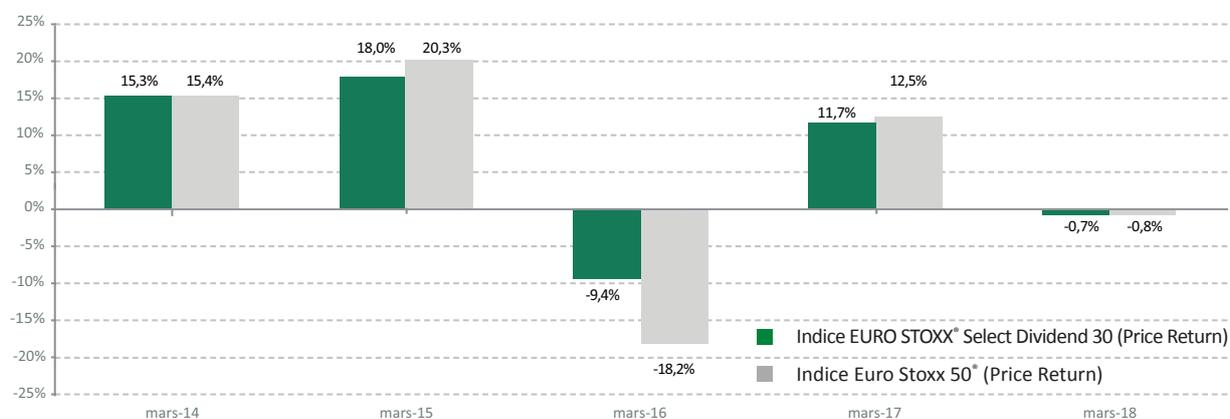
** Bien qu'un des critères de sélection des actions de l'indice soit lié aux dividendes que celles-ci versent, l'investisseur n'a pas droit à ces dividendes.

Evolution et composition de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return)

Pour suivre l'évolution de l'indice ainsi que sa composition, les investisseurs peuvent consulter le site de STOXX à l'adresse suivante : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=sd3e>.

Evolution de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) sur les 5 dernières années

Performances annuelles calculées le 6 mars de chaque année entre le 21 mars 2013 et le 21 mars 2018



Source : Bloomberg - Données du 21 mars 2013 au 21 mars 2018.

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGLEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHE.

Zoom sur la performance et la volatilité de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return)

	Indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return)	Indice Euro Stoxx 50® (Price Return)
Performance annualisée sur 5 ans	6,4%	4,8%
Volatilité* historique	16,1%	18,1%

Source : Bloomberg - Données du 21 mars 2013 au 21 mars 2018.

* La volatilité représente les amplitudes de variations historiques de l'indice. La volatilité caractérise la propension du cours d'une action, d'un fonds ou d'un indice à varier à la hausse comme à la baisse sur une période donnée. Ainsi, plus un actif financier connaît de mouvements violents, plus sa volatilité est élevée. La volatilité historique d'un actif peut être un indicateur du niveau de risque associé à cet actif.

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGLEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHE. L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITE OU LA PERTINENCE DE L'INFORMATION PROVENANT DE SOURCES EXTERNES NE SONT PAS GARANTIES, BIEN QUE L'INFORMATION AIT ÉTÉ OBTENUE AUPRÈS DE SOURCES RAISONNABLEMENT JUGÉES FIAIBLES. CECI NE PORTE PAS PRÉJUDICE À L'OBLIGATION DE L'ÉMETTEUR D'EXÉCUTER SES OBLIGATIONS À L'ÉGARD DES INVESTISSEURS, DESQUELLES IL NE PEUT SE LIBÉRER, SAUF EN CAS DE FORCE MAJEURE. LES ÉLÉMENTS DU PRÉSENT DOCUMENT RELATIFS AUX DONNÉES DE MARCHÉS SONT FOURNIS SUR LA BASE DE DONNÉES CONSTATÉES À UN MOMENT PRÉCIS ET QUI SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER.

Composition** actuelle de l'indice

Sociétés	Secteurs
AEGON	ASSURANCE
AHOLD DELHAIZE	DISTRIBUTION
ALLIANZ	ASSURANCE
ASSICURAZIONI GENERALI	ASSURANCE
ATLANTIA	BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS
AXA	ASSURANCE
BASF	CHIMIE
BCO SANTANDER	BANQUES
BNP PARIBAS	BANQUES
DAIMLER	AUTOMOBILE
DEUTSCHE POST	BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	SERVICES AUX COLLECTIVITES
FORTUM	SERVICES AUX COLLECTIVITES
HANNOVER RUECK	ASSURANCE
INTESA SANPAOLO	BANQUES
KESKO	DISTRIBUTION
KLEPIERRE	IMMOBILIER
METSO	BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS
MUENCHENER RUECK	ASSURANCE
ORANGE	TELECOMMUNICATIONS
PROXIMUS	TELECOMMUNICATIONS
SCOR	ASSURANCE
SIEMENS	BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS
SNAM RETE GAS	SERVICES AUX COLLECTIVITES
SOCIETE GENERALE	BANQUES
TOTAL	PETROLE & GAZ
UNIBAIL-RODAMCO	IMMOBILIER
UNILEVER NV	BIENS PERSONNELS ET DOMESTIQUES
VINCI	CONSTRUCTION & MATERIAUX
WOLTERS KLUWER	MEDIA

**Toutes les actions de l'univers d'investissement sont passées en revue en mars de chaque année.

Source : STOXX, au 21/03/2018. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien que l'information ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Ceci ne porte pas préjudice à l'obligation de l'Emetteur d'exécuter ses obligations à l'égard des investisseurs, desquelles il ne peut se libérer, sauf en cas de force majeure. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



Description du mécanisme

D'une durée de 10 ans, Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note vous permet de viser le potentiel boursier de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return), un indice composé de 30 actions affichant les rendements historiques du dividende les plus élevés au sein de 11 pays de la zone Euro (voir page 7).

Mécanisme de performance annuelle ajustée

Chaque année, la performance annuelle de l'indice est retenue avec un minimum de -6% et un maximum de +6% (« performance annuelle ajustée »). La performance annuelle est définie comme la performance de l'indice pour l'année écoulée. Il y aura donc 10 performances annuelles ajustées.

A l'échéance, Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note vous donne droit à (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale) :

- un remboursement de l'intégralité de votre capital initial (hors frais¹ et taxes) ;
- une plus-value brute² unique équivalente à la somme des 10 performances annuelles ajustées, cette plus-value étant égale au minimum à 4%.

Somme des 10 performances annuelles ajustées	Remboursement à l'échéance*
Inférieure ou égale à 0%	100% de votre capital initial (hors frais ¹ et taxes) + Plus-value brute ² unique de 4%
Supérieure à 0%	100% de votre capital initial (hors frais ¹ et taxes) + Plus-value brute ² unique équivalente à la somme des 10 performances annuelles ajustées, cette plus-value étant égale au minimum à 4%

* Les montants de remboursement présentés dans le tableau ci-dessus s'entendent sauf faillite ou risque de faillite de Société Générale.

¹ Frais d'entrée de 2,50% maximum.

² Plus-value brute soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

Scénarios de performance

Les investisseurs sont invités à consulter les scénarios de performance présentés dans le document d'informations clés (disponible sur le site de l'initiateur : <http://kid.sgmarkets.com/isin/XS1759969741/fre>). Ces scénarios sont fournis par l'Emetteur (Société Générale) et calculés sur la base d'une méthodologie imposée par la nouvelle réglementation européenne PRIIPS (Règlement (UE) N°1286/2014).

Ils présentent le montant que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts à 1 an, 5 ans et 10 ans 7 jours en fonction de 4 scénarios de marché (tension, défavorable, intermédiaire et favorable). Ces scénarios sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement.

Illustrations fictives

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative, informative et illustrative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de la note structurée. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Nagelmackers ni

une garantie quant à la plus-value effectivement distribuée. Dans l'hypothèse d'une faillite ou risque de faillite de Société Générale, l'investisseur pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, le remboursement pouvant même être nul.

	Illustration 1	Illustration 2	Illustration 3
Somme des 10 performances annuelles ajustées	-33%	24%	44%
Remboursement à l'échéance ¹	100% + 4% = 104%	100% + 24% = 124%	100% + 44% = 144%
Rendement annuel actuariel avant précompte mobilier ² (frais d'entrée inclus ³)	0,14%	1,92%	3,45%

Focus sur le mécanisme de performances annuelles ajustées

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return) pour l'année écoulée	-10%	-8%	8%	5%	7%	4%	4%	5%	3%	3%
Performances annuelles ajustées	-6%	-6%	6%	5%	6%	4%	4%	5%	3%	3%
Somme des 10 performances annuelles ajustées										24%

¹ Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale.

² Plus-value brute soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

³ Frais d'entrée de 2,50% maximum.

Principaux risques de Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note

Information complémentaire de droit belge :
l'Emetteur déclare avoir rendu les clauses abusives
inclues dans le prospectus de base passeporté
non-applicables via les conditions définitives.

Documentation juridique

Les 'Notes' Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note émises par Société Générale décrites dans le présent document font l'objet de 'Final Terms' (Conditions Définitives datées du 12/04/2018) dans le cadre du 'Debt Instruments Issuance Programme Prospectus' daté du 27 juin 2017 et approuvé par la CSSF le 27 juin 2017 comme étant conforme à la directive 2003/71/EC (Directive Prospectus) telle qu'amendée (incluant l'amendement apporté par la Directive 2010/73/EU). Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus, son résumé en français, les Conditions Définitives, le résumé spécifique en langue française de l'émission et le document d'informations clés (disponible également sur <http://kid.sgmarkets.com/isin/XS1759969741/fre>) sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur www.nagelmackers.be. Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du document d'informations clés, des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique 'Facteurs de Risques' de ce Prospectus. Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du distributeur et sur prospectus.socgen.com. En cas de parution de supplément durant la période de commercialisation, le supplément précisera que les investisseurs disposent d'un droit de retrait de 2 jours.

Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'Emetteur Société Générale (qui bénéficie d'une notation A selon S&P, A2 selon Moody's et A+ selon Fitch). Si l'Emetteur fait l'objet d'une faillite ou d'un risque de faillite, l'investisseur peut perdre la totalité ou une partie de son capital de départ. Une détérioration de la perception du risque de crédit de l'Emetteur peut avoir des répercussions sur le prix de marché de Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel peut être grand. Si, dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible de l'Emetteur, elle pourrait décider de prendre des mesures affectant la valeur des notes (bail-in) ; dans ce cadre, l'investisseur supporte le risque de perdre tout ou partie du montant investi et du gain potentiel et peut se voir imposer une conversion en actions de capital du montant des créances qu'il possède sur l'établissement financier.

Risque de fluctuation du prix

Vous devez être conscient que la valeur de Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieure au prix d'émission. En cas de vente anticipée, vous pouvez alors subir une perte en capital. D'ici à l'échéance, la valeur de Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30

Annual Restrike Note pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement, de l'évolution de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return), des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit de Société Générale. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des taux entraînera une diminution de la valeur du produit et inversement. Le droit au remboursement de 100% du capital investi (hors frais¹ et taxes) ne vaut qu'à l'échéance.

Risque de liquidité

Les notes structurées ne sont pas cotées sur un marché. Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs titres avant la date d'échéance, Société Générale assurera une certaine liquidité quotidienne avec une fourchette bid/mid de 0,5% dans des conditions normales de marché, dont l'appréciation revient à Société Générale. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de Société Générale. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. La revente à Société Générale se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché (le prix proposé par Société Générale ne comprend pas la Taxe sur les Opérations de Bourse et les impôts éventuels). La Banque Nagelmackers S.A. s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur de la note structurée sur nagelmackers.be/fr/cours-et-infos (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).

Risque lié à l'indice

En cas d'événement externe, non imputable à l'Emetteur, ayant un impact important sur le sous-jacent et ne permettant pas de procéder à un ajustement en conformité avec les lois et les réglementations applicables, la documentation prévoit (i) un mécanisme de notification au porteur lui permettant de revendre à tout moment et par

anticipation le produit à la valeur de marché face à Société Générale (sans déduction de frais à charge de l'investisseur et tout en tenant compte par ailleurs du remboursement des éventuels frais de structuration payés à l'Emetteur, et calculés sur une base pro rata temporis par rapport à l'échéance résiduelle du produit) ou (ii) d'être remboursé à l'échéance d'au moins 100% de la valeur nominale du produit sans déduction de frais à charge de l'investisseur (sauf en cas d'exercice de son pouvoir de résolution par l'autorité de résolution compétente, de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur) conformément aux dispositions du Programme d'Emission (monétisation). Pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à consulter le Programme d'Emission (pages 238-243 et 457-459).

Risque de remboursement anticipé

En cas de force majeure, qui doit s'entendre uniquement comme un cas d'impossibilité insurmontable pour l'Emetteur d'exécuter ses obligations sans que cela lui soit imputable et qui rend le maintien du produit définitivement impossible, l'Emetteur pourra notifier les investisseurs du remboursement anticipé des notes. Le montant remboursé à chaque investisseur correspondra à la valeur de marché du produit, sans frais autres que ceux inévitables pour procéder à ce remboursement anticipé. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale des notes. Dans le pire des cas, le montant remboursé pourra être nul. Pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à consulter le Programme d'Emission (pages 228-245).

¹ Frais d'entrée de 2,50% maximum.



Principales caractéristiques financières

Nom	Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note
Code ISIN	XS1759969741
Prix d'émission	100%
Frais supportés par l'investisseur	<p>Frais inclus dans le prix d'émission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts facturés par l'Emetteur (incluant coûts de structuration) : 1,95% du montant nominal souscrit. - Autres coûts récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) : Société Générale versera à Nagelmackers une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des titres) dont le montant est égal à 0,40% du montant des titres effectivement placés. <p>Frais non inclus dans le prix d'émission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'entrée : 2,50% maximum - Frais de sortie : <ul style="list-style-type: none"> • Avant l'échéance : Taxe sur les Opérations de Bourse de 0,12% (maximum 1 300 EUR) et fourchette bid/mid de 0,5% • A l'échéance : 0%
Revente avant l'échéance	<p>Les notes structurées ne sont pas cotées sur un marché. Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs titres avant la date d'échéance, Société Générale assurera une certaine liquidité quotidienne avec une fourchette bid/mid de 0,5% dans des conditions normales de marché, dont l'appréciation revient à Société Générale. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de Société Générale. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. La revente à Société Générale se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché (le prix proposé par Société Générale ne comprend pas la Taxe sur les Opérations de Bourse et les impôts éventuels). Nagelmackers s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur du produit (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).</p>
Emetteur	Société Générale
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A.
Type	Note structurée de droit anglais
Devise	EUR
Coupure	1 000 EUR
Minimum d'investissement	1 000 EUR
Période de commercialisation	Du 16 avril 2018 au 1 ^{er} juin 2018
Date d'émission	8 juin 2018
Date d'échéance	15 juin 2028
Date de constatation initiale	8 juin 2018
Dates de constatations annuelles pour le calcul des Performances annuelles ajustées	10/06/2019 ; 08/06/2020 ; 08/06/2021 ; 08/06/2022 ; 08/06/2023 ; 10/06/2024 ; 09/06/2025 ; 08/06/2026 ; 08/06/2027 ; 08/06/2028
Sous-jacent	Indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (Price Return) - Ticker Bloomberg : SD3E Index

Profil d'investisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de l'approche de détermination des profils d'investisseur (Guide Financier) : les investisseurs qui ont un objectif d'investissement de 10 ans ou plus, cet investissement étant considéré comme un produit de protection. En outre, le portefeuille mobilier de l'investisseur, suite à la souscription de cet investissement complexe avec remboursement du capital à l'échéance (sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur), doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné. <p>Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur auprès de votre agence Nagelmackers. Nagelmackers vous recommande d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Nagelmackers devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci.</p> <p>Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, Nagelmackers doit vous en avertir. Si la banque vous recommande ce produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expériences dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière. En outre, Nagelmackers s'engage à avertir les investisseurs en cas de modification significative du profil de risque du produit.</p>
Fiscalité	<p>Applicable au moment de la rédaction de cette brochure (21/03/2018) à un client 'retail' moyen ayant la qualité de personne physique résident belge sauf modifications légales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précompte mobilier : 30%. • Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) : aucune sur le marché primaire et 0,12% sur le marché secondaire (maximum 1 300 EUR). <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement.</p>
Publication de la valeur du produit	<p>La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Nagelmackers et publiée au minimum une fois par trimestre sur www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos.</p>
Documentation	<p>Le présent document est à caractère commercial et non à caractère réglementaire. Les 'Notes' Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note émises par Société Générale décrites dans le présent document font l'objet de 'Final Terms' (Conditions Définitives datées du 12/04/2018) dans le cadre du 'Debt Instruments Issuance Programme Prospectus' daté du 27 juin 2017 et approuvé par la CSSF le 27 juin 2017 comme étant conforme à la directive 2003/71/EC (Directive Prospectus) telle qu'amendée (incluant l'amendement fait par la Directive 2010/73/EU). Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus, son résumé en français, les Conditions Définitives, le résumé spécifique en langue française de l'émission et le document d'informations clés (disponible également sur http://kid.sgmarkets.com/isin/XS1759969741/fre) sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be. Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du document d'informations clés, des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique 'Facteurs de Risques' de ce Prospectus. Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du distributeur et sur www.prospectus.socgen.com. En cas de parution de supplément durant la période de commercialisation, le supplément précisera que les investisseurs disposent d'un droit de retrait de 2 jours.</p>
Réclamation	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service Plaintes de Nagelmackers (Avenue de l'Astronomie 23 à 1210 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be et ce, dans les délais prévus par les Conditions Bancaires Générales de la banque disponibles dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II - Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2 - 1000 Bruxelles (www.ombudsfm.be).</p>

Avis important

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Facteurs de risque : les investisseurs doivent se reporter au Programme d'Emission et aux Conditions Définitives avant tout investissement dans le produit. Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique 'facteurs de risques' du Programme d'Emission.

Disponibilité du document d'informations clés : la dernière version du document d'informations clés relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse kid.sgmarkets.com.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Informations sur les commissions : si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la 'Personne Intéressée') est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Remarque sur la valorisation du produit en cours de vie : ce produit comporte un droit au remboursement total du capital (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Société Générale). Ce droit ne vaut qu'à la date d'échéance. La valeur du produit peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieure au niveau de ce droit au remboursement. En conséquence, l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant investi si le produit est vendu avant la date d'échéance.

Performances sur la base de performances brutes : les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit : seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire avec une fourchette bid/mid de 0,5% sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du/des instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit correspondra au prix de marché calculé par Société Générale.

Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique : les titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi

Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des Etats-Unis ('offshore transaction', tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un 'Cessionnaire Autorisé' signifie toute personne qui (a) n'est pas une U.S. Person telle que définie à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S ; et (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une U.S. Person pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une 'personne ressortissante des Etats-Unis' ('Non-United States person') définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des 'personnes ressortissantes des Etats-Unis' ('Non-United States persons'), sera considérée comme une U.S. Person. Les titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

Avertissement relatif à l'Indice : l'indice mentionné dans le présent document (l'"Indice") n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'Indice ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice.

Traitement fiscal attendu : le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de la situation fiscale propre à chaque investisseur, du pays à partir duquel il investit ainsi que des dispositions légales applicables. Ce traitement fiscal est susceptible de modifications à tout moment. Nous conseillons aux investisseurs qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur leur situation fiscale de s'adresser à leur conseiller fiscal.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien que l'information ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Ceci ne porte pas préjudice à l'obligation de l'Emetteur d'exécuter ses obligations à l'égard des investisseurs, desquelles il ne peut se libérer, sauf en cas de force majeure.

Données de marché : les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Société Générale (FR) EURO STOXX Select Dividend 30 Annual Restrike Note

ISIN: XS1759969741

INITIATEUR: Société Générale, <http://kid.sgmarkets.com>, Appelez +33(0) 969 32 08 07 pour de plus amples informations

AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 06/04/2018

EMETTEUR: Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Devise du produit	EUR
Place de Cotation	Aucune
Investissement Minimum	1 000 EUR
Date de Maturité	15/06/2028
Borne Inférieure	-6%

Devise de Règlement	EUR
Valeur Nominale	1 000 EUR par titre
Prix d'Emission	100% de la Valeur Nominale
Protection du Capital	100% de la Valeur Nominale à maturité seulement
Borne Supérieure	+6%

Sous-Jacent

Sous-Jacent de Référence	Identifiant	Sponsor de l'Indice	Devise	Site Internet
EURO STOXX® Select Dividend 30	SD3E	STOXX Limited	EUR	www.stoxx.com

Type

Ce produit est un titre de créance non assorti de sûreté réelle. Il est régi par le droit anglais.

Objectifs

Ce produit à durée déterminée a été conçu pour verser un rendement à maturité lié à la Performance du Sous-Jacent de Référence. En investissant dans ce produit, votre capital est intégralement protégé, à maturité uniquement.

Remboursement Final

A la Date de Maturité :

- Si la somme des 10 Performances Annuelles du Sous-Jacent de Référence est supérieure ou égale à 4%, vous recevez :

100% de la Valeur Nominale plus la somme des 10 Performances Annuelles du Sous-Jacent de Référence.

- Sinon, vous recevez :

104% de la Valeur Nominale.

Informations complémentaires :

Capital signifie ici Valeur Nominale et non montant investi.

Le niveau du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur exprimée en pourcentage de sa Valeur Initiale.

La Valeur Initiale du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur observée à la Date d'Observation Initiale.

Le Niveau Final correspond au niveau du Sous-Jacent de Référence observé à la Date d'Observation Finale.

La Performance Annuelle du Sous-Jacent de Référence correspond à son niveau à chaque Date d'Observation Annuelle divisé par son niveau à la Date d'Observation Annuelle précédente (ou à la Date d'Observation Initiale pour la première Performance Annuelle calculée) moins 100%.

Si la performance réalisée au cours d'une année écoulée est inférieure à la Borne Inférieure, une performance égale à la Borne Inférieure sera retenue.

Si la performance réalisée au cours d'une année écoulée est supérieure à la Borne Supérieure, une performance égale à la Borne Supérieure sera retenue.

Certains événements extraordinaires peuvent affecter les caractéristiques du produit ou causer dans certains cas le remboursement anticipé du produit pouvant entraîner une perte sur votre investissement.

Ce produit est proposé dans le cadre d'une offre publique durant la période d'offre définie dans les juridictions suivantes: Belgique.

Calendrier

Date d'Emission	08/06/2018
Date d'Observation Initiale	08/06/2018
Date d'Observation Finale	08/06/2028
Dates d'Observation Annuelles	10/06/2019 ; 08/06/2020 ; 08/06/2021 ; 08/06/2022 ; 08/06/2023 ; 10/06/2024 ; 09/06/2025 ; 08/06/2026 ; 08/06/2027 ; 08/06/2028

Investisseurs de détail visés

Le produit est conçu pour des Investisseurs qui:

- Ont des connaissances ou expériences spécifiques dans l'investissement de produits similaires, des marchés financiers, et ont la capacité de comprendre le produit, ses risques et ses bénéfices.

- Recherchent un produit de croissance avec protection totale du capital*, et ont un horizon d'investissement en ligne avec la période de détention

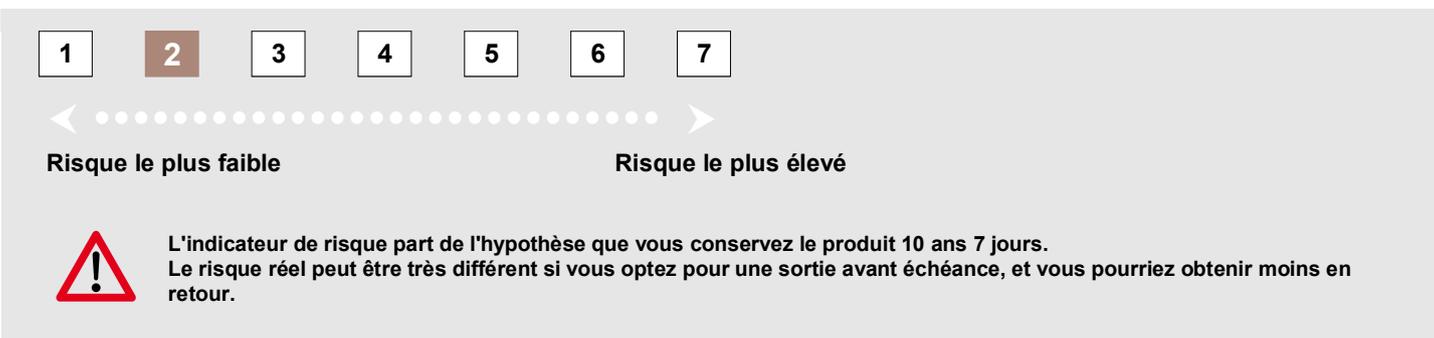
recommandée indiquée ci-après.

- Sont en mesure de supporter une perte totale de leur investissement et un potentiel rendement en cas de défaut de l'Emetteur.
- Comprennent que la protection du capital* ne s'applique qu'à maturité et qu'ils pourraient recevoir moins que le montant de protection du capital* si le produit est vendu préalablement.
- Pour obtenir des rendements potentiels sont prêts à accepter un niveau de risque qui soit conforme à l'indicateur de risque synthétique présenté ci-après.

(*) « capital » signifie ici Valeur Nominale et non montant investi

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur Synthétique de Risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital (« capital » signifie ici Valeur Nominale et non montant investi). Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant la date d'échéance.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement 10 000,00 EUR		1 an	6 ans	10 ans 7 jours
Scénarios		(Période de détention recommandée)		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 853,98 EUR -1,46%	9 857,49 EUR -0,24%	10 398,90 EUR 0,39%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 834,98 EUR -1,65%	9 863,08 EUR -0,23%	10 398,90 EUR 0,39%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 983,48 EUR -0,17%	10 491,02 EUR 0,80%	11 648,30 EUR 1,53%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 983,48 EUR -0,17%	12 413,86 EUR 3,67%	13 655,53 EUR 3,16%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans 7 jours, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Si l'Emetteur fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si l'Emetteur fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), votre créance peut être réduite à zéro, convertie en titres de capital (actions) ou subir un report de maturité. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Vous trouverez les notations de Société Générale sur <https://www.societegenerale.com/en/measuring-our-performance/investors/debt-investors/ratings>.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10 000,00 EUR			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée
Coûts totaux	280,54 EUR	494,63 EUR	641,20 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	2,81%	0,78%	0,54%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,20%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,34%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 10 ans 7 jours, ce qui correspond à la maturité du produit.

L'objectif du produit est de vous fournir les droits décrits dans "1. En quoi consiste ce produit?" "ci-dessus à la condition que le produit soit conservé jusqu'à maturité.

Dans des conditions normales de marché, Société Générale ou une entité de son groupe assure un marché secondaire quotidien durant toute la vie du produit avec une fourchette achat / vente de 1.00%. Si vous souhaitez vendre ce produit avant la Date de Maturité, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie. Dans ce cas cela pourrait entraîner une perte totale ou partielle du montant investi. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit peut être temporairement suspendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations relatives à la personne consultant ou vendant le produit peuvent être soumises directement à cette personne sur le site Web approprié (<http://kid.sgmarkets.com>). Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'Initiateur de ce produit sont à soumettre à Société Générale à l'adresse suivante: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE - , SG-complaints-kid@sgcib.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet <http://kid.sgmarkets.com>. Ce document peut faire l'objet de mises à jour à partir de sa date de création et tant que le produit est disponible à l'achat, y compris pendant la période de commercialisation du produit le cas échéant. Les autres risques et informations concernant le produit sont détaillées dans le prospectus du produit, défini conformément à la Directive Prospectus 2003/71/CEEC modifiée par la Directive 2010/73/ UE. Le prospectus ainsi que son résumé dans les différentes langues concernées sont disponibles en ligne sur <http://prospectus.socgen.com>, et / ou peuvent être obtenus gratuitement sur demande au +33(0) 969 32 08 07.